

ÉCOGARDES saisonniers pour l'été 2025**Contexte :**

Véritables ambassadeurs du Parc au contact des publics (visiteurs/touristes et habitants), les écogardes rattachés à la Garde forestière régionale sont répartis en trois secteurs et patrouillent quotidiennement sur l'ensemble des sites fréquentés du Parc du Verdon.

En raison de la grande variété des milieux naturels du Verdon, les patrouilles coordonnées par un chef de secteur adaptent leurs moyens de déplacement, majoritairement à pied, mais également en canoë ainsi qu'à vélo.

Les écogardes assurent également une mission de liaison régulière avec les partenaires du Parc sur ce dispositif (communes, services de secours-incendie, services de l'Etat, offices de tourisme, entreprises en lien avec les activités touristiques).

Missions :

Encadrés par le coordinateur des écogardes et les chef.fes de secteur, les écogardes saisonniers devront assurer les **missions** suivantes :

Missions principales :

- **Dans le cadre de la Garde régionale forestière, apporter une attention privilégiée à la prévention incendie sur le terrain** (feux de camp, fumeurs, circulation des véhicules...)
- **Accueillir / informer** le public et **observer** le territoire (suivi de la fréquentation, écoute, etc.),
- **Sensibiliser** les visiteurs à la valeur patrimoniale du Verdon et des sites protégés (espaces naturels sensibles, réserves, sites classés), à la fragilité des sites, aux enjeux socioéconomiques du territoire, etc.,
- **Promouvoir** les activités de découverte respectueuses de l'environnement, la diversité et la richesse des patrimoines à découvrir,
- **Réaliser des rapports** de patrouille et alimenter la communication du Parc.

Missions en appui :

- **Assurer les premiers secours auprès d'une personne blessée,**
- **Alerter les sapeurs-pompiers en cas de détection de toute fumée suspecte,**
- **Participer** à la sécurisation et à la surveillance des sites touristiques et des sentiers de randonnées.
- **En appui avec les services d'EDF, informer et sécuriser** les publics par rapport aux variations des débits du Verdon et des règles de sécurité à proximité des barrages hydroélectriques.

Pour représenter le Parc sur le terrain et mener leurs missions, les écogardes vont au contact du public et réalisent des patrouilles quotidiennes sur l'ensemble du territoire du Parc du Verdon à pied, en voiture, en canoë ou à vélo.

Profil :

18 ans minimum, de niveau Bac et plus, avec des connaissances en **environnement, tourisme, patrimoine, animation** ou **communication**:

Les écogardes doivent présenter :

- Grande aptitude au contact, une capacité d'écoute et un sens de la psychologie,
 - Capacité à garder son sang-froid en toute circonstance,
 - Intérêt pour la connaissance du territoire (sites, géographie, faune, flore, patrimoine, enjeux...),
 - Bonne condition physique (capacité à nager et randonner),
 - Rigueur (observations, comptages),
 - Aptitude au travail en équipe en situation isolée,
 - Respect des cadres hiérarchiques (coordinateur – chefs de secteur),
 - Maîtrise d'une langue étrangère serait un plus (anglais, italien, hollandais, allemand...),
 - Aptitude rédactionnelle (rapports quotidiens),
 - Une expérience de type sapeur-pompier volontaire ou auxiliaire de protection de la forêt méditerranéenne peut être un plus,
 - Maîtrise des outils informatiques et de la photographie numérique.
- + Permis de conduire catégorie B (boite mécanique) **obligatoire** et véhicule personnel (fortement recommandé).

Conditions de travail :

- 35 heures hebdomadaires,
- Patrouilles en semaine, week-end et jours fériés à des horaires variés, notamment le soir (en rotation entre les différentes équipes),
- Horaires modulés sur la semaine et les WE selon les besoins du Parc du Verdon,
- Voiture de service, uniformes et matériels (radio, jumelles, embarcations, VTT...) fournis.

Rémunération : 1 508 € nets par mois

Type de contrat : saisonnier

- 11 postes du 23 juin 2025 au 31 août 2025,
- 4 postes du 15 juin 2025 au 15 septembre 2025.

Dépôt des candidatures

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 14 mars 2025 inclus,**
par mail à l'adresse info@parcduverdon.fr,

à l'attention de

*Monsieur le Président du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon
Domaine de Valx
04360 MOUSTIERS-SAINTE-MARIE*

Contact : **Antoine Prioul**, coordinateur des écogardes (aprioul@parcduverdon.fr)

